

# CFA BATIMENT TULLE

Mention Complémentaire – Niveau V

## Maintenance en Equipement Thermique individuel

### Formation en alternance



**Condition d'admission :**

Etre titulaire du CAP Installateur Sanitaire,  
ou du CAP Installateur Thermique  
ou du CAP Préparation réalisation d'ouvrages  
électriques

**Public :**

Contrat d'apprentissage ( moins de 26 ans )  
Contrat de professionnalisation  
Formation continue

**Durée :**

1 an – dont 12 semaines au CFA  
Soit 420 heures de formation en centre



**Formation complémentaire au CFA Bâtiment Tulle :**

BP Monteur en Installations du Génie Climatique et  
Sanitaire

Mention complémentaire (niveau IV) : Technicien en  
énergies renouvelables - Option B : énergie thermique

**Autres formations complémentaires :**

Mention complémentaire (niveau V) Soudage

BAC PRO Technicien en Installation des Systèmes  
Energétiques et Climatiques (TISEC)

**Contenu de la formation :**

► **Enseignement général :**

Mathématiques  
Expression Française

► **Enseignement professionnel :**

Lectures de plans et dossiers techniques  
Connaissance des différents appareils de chauffage  
Connaissance des différents appareils de production d'eau chaude  
Les réglementations  
Les réseaux de distribution

